



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 08 FEVRIER 2021

Etaient interrogés : 182 membres de l'A.S.

Se sont prononcés : 102 membres de l'A.S.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire, réalisée à distance et par internet, était le suivant :

1) Question N°1 - soumise aux votes :

Modification des statuts – Autorisation du vote par correspondance ou par internet

Résolution N°1 - adoptée par 98.08 % POUR - (102 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention)

2) Question N°2 - soumise aux votes :

Modification des statuts pour mode de scrutin – Elections de listes de candidats

Résolution N°2 - adoptée par 93.27 % POUR - (97 voix pour, 4 voix contre, 4 abstentions)

o
o o

Pour réaliser cette consultation, l'A.S. de La Grande Bastide s'est appuyée sur les services d'une société externe, la Sté. Agrume, afin de réaliser les votes à distance et en totale confidentialité. Les consultations par internet ont été clôturées le 8 Février à 10 : 00.

Les dirigeants de l'Association vont procéder à la modification des statuts et à la déclaration auprès des autorités compétentes.

Fait à Châteauneuf-Grasse, le 9 Février 2021

Le Président
Patrick HOFFMAN

Le Secrétaire Général
Christian BETTIN